

Location

FR

2022

AIDES INDIVIDUELLES AU LOGEMENT



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

GUICHET UNIQUE DES AIDES AU LOGEMENT

 logement.lu



Découvrez
les aides
financières
que vous
pouvez obtenir
lors de la
location d'un
logement.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement

Location

Sommaire

GARANTIE LOCATIVE

page 04

SUBVENTION DE LOYER

page 06

DÉMARCHES À SUIVRE

page 07



GARANTIE LOCATIVE

Comment l'État peut-il vous aider à financer votre garantie locative? Si vous ne disposez pas des fonds nécessaires, le ministère du Logement peut se porter garant pour la somme due.



Vous vous engagez à épargner le montant total de la garantie locative sur une période de 3 ans. Habituellement, la garantie locative correspond à 3 mois de loyer.



Les conditions

VOUS DEVEZ...

- être résident du Grand-Duché du Luxembourg
- avoir signé un contrat de bail à location
- ne pas être propriétaire, copropriétaire ou usufruitier, emphytéote ou titulaire d'un droit de superficie d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger
- avoir un revenu inférieur à la limite prévue par la loi
- avoir conclu avec une banque un contrat de dépôt conditionné
- avoir un loyer mensuel égal ou inférieur à 40 % de vos revenus nets

VOTRE LOGEMENT DOIT...

- se situer au Grand-Duché de Luxembourg
- vous servir d'habitation principale et permanente
- être un logement locatif sur le marché privé, qui n'a donc pas été mis en location par un organisme public (p.ex. Fonds du Logement, SNHBM, commune, Agence immobilière sociale)

Limite de revenu mensuel*

	en euros
Personne seule	3.065,93 €
Ménage sans enfant	4.598,90 €
Ménage avec 1 enfant	5.518,67 €
Ménage avec 2 enfants	6.438,45 €
Ménage avec 3 enfants	7.358,23 €
Ménage avec 4 enfants	8.278,01 €
Ménage avec 5 enfants	9.197,79 €
Ménage avec 6 enfants	10.117,56 €

* au 01.01.2022

SUBVENTION DE LOYER

Obtenez une aide pour la location de votre logement, destinée aux ménages à faible revenu.

Le montant (Montant maximal/mois)

valeurs au 01.08.2022

		Communauté domestique **							
		Personne seule	sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants	avec 4 enfants	avec 5 enfants	avec 6 enfants
Montant*		200 €	280 €	320 €	360 €	400 €	400 €	400 €	400 €
Limite de revenu mensuel		3.126,83 €	4.800,49 €	5.664,27 €	6.405,55 €	6.960,63 €	7.736,22 €	8.511,80 €	9.287,38 €

* Attention: La subvention de loyer diminue en fonction du revenu de la communauté domestique. Le tableau renseigne le montant maximal pouvant être accordé.

** Une communauté domestique peut être composée d'un ou plusieurs adultes avec ou sans enfants

Les conditions

VOUS DEVEZ...

- résider légalement au Grand-Duché du Luxembourg
- avoir signé un contrat de bail à location
- ne pas avoir un autre logement que celui pour lequel la subvention de loyer est demandée (toutefois la communauté domestique peut être plein propriétaire ou usufruitier jusqu'à un tiers d'un seul autre logement)
- ne pas avoir un revenu supérieur à la limite prévue par la loi
- avoir un loyer mensuel supérieur à 25 % de vos revenus nets
- disposer de revenus réguliers

VOTRE LOGEMENT DOIT...

- se situer au Grand-Duché de Luxembourg
- être un logement locatif sur le marché privé, qui n'a donc pas été mis en location par un organisme public (p. ex. Fonds du Logement, SNHBM, commune, Agence immobilière sociale)
- vous servir d'habitation principale et permanente

DÉMARCHES À SUIVRE

Pour obtenir une ou plusieurs aides individuelles au logement

VOUS DEVEZ

01 REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE

que vous trouverez au Guichet unique des aides au logement, sur www.logement.lu ou sur www.guichet.lu

02 JOINDRE TOUTES LES PIÈCES REQUISES

03 DÉPOSER OU ENVOYER LE TOUT PAR VOIE POSTALE AU:

Guichet unique des aides au logement
11, rue de Hollerich,
L-1741 Luxembourg

Vous serez informé dans les meilleurs délais du résultat de votre demande.

INFO

Information importante!

La présente brochure comprend une description [sommaire](#) des aides individuelles accordées par le ministère du Logement, ainsi qu'un résumé des points principaux à prendre en considération. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser au Guichet unique des aides au logement ou bien consulter le site du ministère du Logement.

Autres aides disponibles

Vous souhaitez construire, acquérir, rénover ou réaliser des aménagements spéciaux pour personnes à mobilité réduite ?

Découvrez d'autres aides sur

www.logement.lu

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez-nous :

guichet@m1.etat.lu

HOTLINE: 8002 10 10

lu - ve: 8:00 - 16:00

HOTLINE

Venez nous voir :



Guichet unique des aides au logement
11, rue de Hollerich / L-1741 Luxembourg

lu - ve: 08⁰⁰ - 12⁰⁰ / 13³⁰ - 16⁰⁰
jeu: 08⁰⁰ - 17³⁰